

# EXEMPLES DE REMBOURSEMENT BATISANTÉ



- Reste à charge
- Remboursement **BATISANTÉ**
- Remboursement de l'assurance maladie **obligatoire**

Prix moyen  
praticqué  
ou tarif  
réglementé

FORMULE 4 ÉTOILES



## HOSPITALISATION

Forfait journalier hospitalier en court séjour.	<b>20 €</b>	
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires <b>maîtrisés</b> (adhérent à un DPTAM*) pour une opération chirurgicale de la cataracte.	<b>355 €</b>	
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires <b>libres</b> (non adhérent à un DPTAM*) pour une opération chirurgicale de la cataracte.	<b>447 €</b>	



## SOINS COURANTS

Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires. <i>Participation forfaitaire de 1€.</i>	<b>25 €</b>	
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires. <i>Participation forfaitaire de 1€.</i>	<b>30 €</b>	
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires <b>maîtrisés</b> (adhérent à un DPTAM*). <i>Participation forfaitaire de 1€.</i>	<b>44 €</b>	
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires <b>libres</b> (non adhérent à un DPTAM*). <i>Participation forfaitaire de 1€.</i>	<b>57 €</b>	

\* Dispositif de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM/OPTAM CO)

Ce document constitue une présentation simplifiée de certains remboursements du contrat d'assurance BATISANTÉ. Ces informations sont fondées sur la réglementation en vigueur au 01/01/2022 et ne constituent pas un conseil ou un avis juridique ou fiscal. Document à caractère publicitaire sans valeur contractuelle. Seule la notice d'information et les Conditions Générales et particulières ont valeur contractuelle.

# EXEMPLES DE REMBOURSEMENT BATISANTÉ



- Reste à charge
- Remboursement **BATISANTÉ**
- Remboursement de l'assurance maladie **obligatoire**

Prix moyen  
pratique  
ou tarif  
réglementé

FORMULE 4 ÉTOILES

## DENTAIRE

Détartrage	<b>43,38 €</b>	
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100 % Santé).	<b>500 €</b>	
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires.	<b>537,48 €</b>	
Couronne céramo-métallique sur molaires.	<b>537,48 €</b>	

## OPTIQUE

Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100 % Santé). <i>Verre unifocal sphérique dont la sphère est comprise entre - 6,00 et + 6,00 dioptries.</i>	<b>125 €</b>	
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux. <i>Verre unifocal sphérique dont la sphère est comprise entre - 6,00 et + 6,00 dioptries.</i>	<b>339 €</b>	

## AIDES AUDITIVES

Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100 % Santé). <i>Pour un adulte de + 21 ans.</i>	<b>950 €</b>	
Aide auditive de classe II par oreille. <i>Pour un adulte de + 21 ans.</i>	<b>1 476 €</b>	

\* Dispositif de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM/OPTAM CO)

Ce document constitue une présentation simplifiée de certains remboursements du contrat d'assurance BATISANTÉ. Ces informations sont fondées sur la réglementation en vigueur au 01/01/2022 et ne constituent pas un conseil ou un avis juridique ou fiscal. Document à caractère publicitaire sans valeur contractuelle. Seule la notice d'information et les Conditions Générales et particulières ont valeur contractuelle.